

Année 2025 – 2026

## **MASTER MEEF 1 et 2**

« Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de  
la Formation »

Mention

**Second Degré**

Finalité

**Recherche et Professionnel**

Option

**Espagnol**

# CALENDRIER MASTER MEEF - INSPÉ 2025-2026

AOÛT		SEPTEMBRE		OCTOBRE		NOVEMBRE		DECEMBRE		JANVIER		FEVRIER		MARS		AVRIL		MAI		JUN		JUILLET		SEPTEMBRE 2025											
1	V	1	L	1	M	1	S	1	L	1	J	1	D	1	D	1	M	1	V	1	L	1	M	1	S	1	S								
2	S	2	M	2	J	2	D	2	M	2	V	2	L	2	L	2	J	2	S	2	M	2	J	2	J	2	D	2	D						
3	D	3	M	3	V	3	L	3	L	3	M	3	S	3	M	3	M	3	D	3	D	3	M	3	M	3	V	3	L	3	L				
4	L	4	J	4	S	4	M	4	M	4	J	4	D	4	M	4	M	4	S	4	L	4	J	4	S	4	S	4	M	4	M				
5	M	5	V	5	D	5	M	5	M	5	V	5	L	5	J	5	J	5	D	5	M	5	V	5	D	5	D	5	M	5	M				
6	M	6	S	6	L	6	J	6	J	6	S	6	M	6	V	6	V	6	L	6	M	6	S	6	S	6	S	6	S	6	J	6	J		
7	J	7	D	7	M	7	V	7	V	7	D	7	M	7	S	7	S	7	M	7	J	7	D	7	J	7	D	7	M	7	V	7	V		
8	V	8	L	8	M	8	S	8	S	8	L	8	J	8	D	8	D	8	M	8	V	8	L	8	L	8	L	8	L	8	S	8	S		
9	S	9	M	9	J	9	D	9	D	9	M	9	V	9	L	9	L	9	S	9	S	9	M	9	S	9	M	9	M	9	D	9	D		
10	D	10	M	10	V	10	L	10	L	10	M	10	S	10	M	10	M	10	V	10	D	10	M	10	M	10	M	10	M	10	L	10	L		
11	L	11	J	11	S	11	M	11	M	11	J	11	D	11	M	11	M	11	S	11	L	11	L	11	J	11	S	11	S	11	M	11	M		
12	M	12	V	12	D	12	M	12	M	12	V	12	L	12	J	12	J	12	D	12	M	12	M	12	V	12	V	12	V	12	D	12	M	12	M
13	M	13	S	13	L	13	L	13	J	13	S	13	M	13	V	13	V	13	L	13	M	13	S	13	S	13	S	13	S	13	J	13	J		
14	J	14	D	14	M	14	V	14	V	14	D	14	M	14	S	14	S	14	M	14	J	14	D	14	D	14	D	14	D	14	V	14	V		
15	V	15	L	15	M	15	S	15	S	15	L	15	J	15	D	15	D	15	M	15	V	15	V	15	L	15	L	15	L	15	S	15	S		
16	S	16	M	16	J	16	D	16	D	16	M	16	V	16	L	16	L	16	J	16	S	16	S	16	M	16	M	16	M	16	D	16	D		
17	D	17	M	17	V	17	L	17	L	17	M	17	S	17	M	17	M	17	V	17	D	17	D	17	M	17	M	17	M	17	L	17	L		
18	L	18	J	18	S	18	M	18	M	18	J	18	D	18	M	18	M	18	S	18	L	18	L	18	J	18	J	18	J	18	S	18	S		
19	M	19	V	19	D	19	M	19	M	19	V	19	L	19	V	19	J	19	D	19	M	19	M	19	V	19	V	19	V	19	D	19	M		
20	M	20	S	20	L	20	L	20	J	20	S	20	M	20	S	20	S	20	V	20	M	20	M	20	S	20	S	20	S	20	J	20	J		
21	J	21	D	21	M	21	V	21	V	21	D	21	M	21	S	21	S	21	M	21	J	21	J	21	D	21	D	21	M	21	V	21	V		
22	V	22	L	22	M	22	S	22	S	22	L	22	J	22	D	22	D	22	M	22	V	22	V	22	L	22	L	22	L	22	M	22	S		
23	S	23	M	23	J	23	D	23	D	23	M	23	V	23	V	23	L	23	S	23	S	23	S	23	M	23	M	23	M	23	D	23	D		
24	D	24	M	24	V	24	L	24	L	24	M	24	S	24	M	24	M	24	M	24	D	24	D	24	M	24	M	24	M	24	L	24	L		
25	L	25	J	25	S	25	M	25	M	25	V	25	D	25	M	25	M	25	S	25	L	25	L	25	J	25	J	25	J	25	S	25	S		
26	M	26	V	26	D	26	M	26	M	26	V	26	L	26	J	26	J	26	D	26	M	26	M	26	V	26	V	26	V	26	M	26	M		
27	M	27	S	27	L	27	L	27	J	27	S	27	M	27	V	27	V	27	L	27	M	27	M	27	S	27	S	27	S	27	L	27	L		
28	J	28	D	28	M	28	V	28	V	28	D	28	M	28	S	28	S	28	M	28	D	28	D	28	D	28	D	28	D	28	M	28	M		
29	V	29	L	29	M	29	S	29	S	29	L	29	J	29	J	29	D	29	V	29	V	29	V	29	L	29	L	29	L	29	S	29	S		
30	S	30	M	30	J	30	D	30	D	30	M	30	V	30	V	30	M	30	J	30	S	30	M	30	M	30	M	30	M	30	D	30	D		
31	D	31	V	31	V	31	V	31	V	31	V	31	S	31	S	31	M	31	M	31	D	31	D	31	V	31	V	31	V	31	V	31	V		

- Congés scolaires (fonctionnaires stagiaires)
- Congés universitaires
- Dimanches
- Jours fériés
- Périodes de cours
- Formations de préintérite
- Examen Contrôle terminal
- Périodes de stage OPA M2
- Périodes de stage OPA M1; en janvier, 2 semaines au choix sur 5
- Journées Institutionnelles
- Commissions Parcours
- Début des cours / Juries
- Echéances liées à la titularisation

# CALENDRIER FACULTAIRE - FACULTE DES LETTRES 2025-2026



## CALENDRIER FACULTAIRE 2025 - 2026 (hors écoles internes : Celsa et INSPÉ)

ayant reçu des avis favorables du conseil de la Faculté des Lettres le 13 mai 2025, et de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire de Sorbonne Université le 06 juin 2025

**1er semestre** : du 15 septembre 2025 au 16 janvier 2026 inclus / **2nd semestre** : du 26 janvier au 29 juin 2026 inclus

**Fin d'année universitaire** : le 30 septembre 2026 (stages non crédités d'ECTS des cursus Licence, Master 1 et Master 2 R) ou le 14 décembre 2026 (stages crédités d'ECTS en Master 2 P)

2025				2026											
SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE	JANVIER	FEBVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE
1 L	1 M	1 S	1 L	1 J	1 D	1 D	1 M	1 V	1 L	1 M	1 S	1 M	1	1	1
2 M	2 J	2 D	2 M	2 V	2 L	2 L	2 J	2 S	2 M	2 J	2 D	2 M	2	2	2
3 M	3 V	3 L	3 M	3 S	3 M	3 M	3 V	3 D	3 M	3 V	3 L	3 J	3	3	3
4 J	4 S	4 M	4 J	4 D	4 M	4 M	4 S	4 L	4 J	4 S	4 M	4 V	4	4	4
5 V	5 D	5 M	5 V	5 L	5 J	5 J	5 D	5 M	5 V	5 D	5 M	5 S	5	5	5
6 S	6 L	6 J	6 S	6 M	6 V	6 V	6 L	6 M	6 S	6 L	6 J	6 D	6	6	6
7 D	7 M	7 V	7 D	7 M	7 S	7 S	7 M	7 J	7 D	7 M	7 V	7 L	7	7	7
8 L	8 M	8 S	8 L	8 J	8 D	8 D	8 M	8 V	8 L	8 M	8 S	8 M	8	8	8
9 M	9 J	9 D	9 M	9 V	9 L	9 L	9 J	9 S	9 M	9 J	9 D	9 M	9	9	9
10 M	10 V	10 L	10 M	10 S	10 M	10 M	10 V	10 D	10 M	10 V	10 L	10 J	10	10	10
11 J	11 S	11 M	11 J	11 D	11 M	11 M	11 S	11 L	11 J	11 S	11 M	11 V	11	11	11
12 V	12 D	12 M	12 V	12 L	12 J	12 J	12 D	12 M	12 V	12 D	12 M	12 S	12	12	12
13 S	13 L	13 J	13 S	13 M	13 V	13 V	13 L	13 M	13 S	13 L	13 J	13 D	13	13	13
14 D	14 M	14 V	14 D	14 M	14 S	14 S	14 M	14 J	14 D	14 M	14 V	14 L	14	14	14
15 L	15 M	15 S	15 L	15 J	15 D	15 D	15 M	15 V	15 L	15 M	15 S	15 M	15	15	15
16 M	16 J	16 D	16 M	16 V	16 L	16 L	16 J	16 S	16 M	16 J	16 D	16 M	16	16	16
17 M	17 V	17 L	17 M	17 S	17 M	17 M	17 V	17 D	17 M	17 V	17 L	17 J	17	17	17
18 J	18 S	18 M	18 J	18 D	18 M	18 M	18 S	18 L	18 J	18 S	18 M	18 V	18	18	18
19 V	19 D	19 M	19 V	19 L	19 J	19 J	19 D	19 M	19 V	19 D	19 M	19 S	19	19	19
20 S	20 L	20 J	20 S	20 M	20 V	20 V	20 L	20 M	20 S	20 L	20 J	20 D	20	20	20
21 D	21 M	21 V	21 D	21 M	21 S	21 S	21 M	21 J	21 D	21 M	21 V	21 L	21	21	21
22 L	22 M	22 S	22 L	22 J	22 D	22 D	22 M	22 V	22 L	22 M	22 S	22 M	22	22	22
23 M	23 J	23 D	23 M	23 V	23 L	23 L	23 J	23 S	23 M	23 J	23 D	23 M	23	23	23
24 M	24 V	24 L	24 M	24 S	24 M	24 M	24 V	24 D	24 M	24 V	24 L	24 J	24	24	24
25 J	25 S	25 M	25 J	25 D	25 M	25 M	25 S	25 L	25 J	25 S	25 M	25 V	25	25	25
26 V	26 D	26 M	26 V	26 L	26 J	26 J	26 D	26 M	26 V	26 D	26 M	26 S	26	26	26
27 S	27 L	27 J	27 S	27 M	27 V	27 V	27 L	27 M	27 S	27 L	27 J	27 D	27	27	27
28 D	28 M	28 V	28 D	28 M	28 S	28 S	28 M	28 J	28 D	28 M	28 V	28 L	28	28	28
29 L	29 M	29 S	29 L	29 J			29 M	29 V	29 L	29 M	29 S	29 M	29	29	29
30 M	30 J	30 D	30 M	30 V			30 L	30 S	30 M	30 J	30 D	30 M	30	30	30
	31 V		31 M	31 S			31 M	31 D		31 V	31 L		31		31

**9**  
ouverture inscriptions Pédagogiques en ligne (iPweb) semestre 1

**19**  
ouverture inscriptions Pédagogiques en ligne (iPweb) semestre 2

**30**  
fin d'année universitaire 2024-2025 / stages L, M1 et M2 R

**15**  
fin d'année universitaire 2024-2025 / stages M2 P après jurys

- Licence et Master : périodes de cours
- Licence : périodes de révision tutorée pour Contrôle Mixte et Contrôle Terminal
- Examens : session initiale (2 périodes : janvier et mai)
- Examens : session de rattrapage S1 et S2 (juin)
- Jurys de Licence (y compris dérogatoires)
- Jurys de Master (y compris dérogatoires)
- Publication des résultats
- Interruption d'études
- Dimanches / Jours fériés

**30**  
fin d'année universitaire 2025-2026 / stages L, M1 et M2 R

**14**  
fin d'année universitaire 2025-2026 / stages M2 P après jurys

# SOMMAIRE

## MASTER MEEF 1 et 2

« Métiers de l'enseignement, de l'Éducation et de la Formation »

**Le parcours MEEF Espagnol est assuré par trois établissements partenaires au sein de l'INSPÉ (Institut National Supérieur du Professorat et de l'Éducation) associant en étroite collaboration les équipes pédagogiques de deux universités (Sorbonne Université et Sorbonne Nouvelle) et de l'INSPÉ de Paris. Cette formation intègre enseignements disciplinaires et professionnels, stages en établissement secondaire et initiation à la recherche.**

Calendrier INSPÉ MEEF 1 et 2	Page 2
Calendrier Sorbonne Université	Page 3
Sommaire	Page 4
Équipes de formation, équipes pédagogiques de Sorbonne Université	Page 5
Horaires de réception des enseignants et du secrétariat de Sorbonne Université	Page 7
Contacts des enseignants de Sorbonne Université par spécialité	Page 8
Modalités d'évaluation (MCC INSPÉ)	Page 10
Compléments d'information	Page 18
Organisation pédagogique du M1 MEEF Espagnol	Page 19
Organisation pédagogique du M2 MEEF Espagnol	Page 20
Enseignements M1 et M2 MEEF (et Module CAPES)	Page 21
Bloc de formation 4 : renforcement disciplinaire	Page 24/25
Dates utiles	Page 33

**[Rentrée MEEF 1 : semaine du 22 Septembre 2025](#)**

**[Rentrée MEEF 2 : semaine du 29 Septembre 2025](#)**

**Conférence de rentrée de l'INSPÉ destinée aux Étudiants de M1 MEEF :  
2 septembre 2025 sur le site de l'INSPÉ Molitor (10h)**

**Réunion de Rentrée MEEF (pour les M1) : vendredi 5 septembre 2025, 10h-11h, en ligne  
(un lien zoom sera communiqué ultérieurement sur l'ENT)**

## UFR D'ÉTUDES IBÉRIQUES ET LATINO-AMÉRICAINES


**Directrice : Mme la Professeure Corinne Mencé-Caster**

**Directrices adjointes :**  
**Mme Maria Araujo Da Silva, Professeure**  
**Mme Marianne Bloch-Robin, Maîtresse de conférences**

**Coordination Sorbonne Université assurée par :**  
**Mme Corinne Cristini, Maîtresse de conférences** [corinne.cristini@sorbonne-universite.fr](mailto:corinne.cristini@sorbonne-universite.fr)  
([cocristini@gmail.com](mailto:cocristini@gmail.com))

**Secrétariat MEEF (Capes) Espagnol :**  
Bureau 219, 2<sup>e</sup> étage  
56 bd des Batignolles  
75017 Paris  
 01 53 42 30 61  
Mail : [Lettres-iberiques-master@sorbonne-universite.fr](mailto:Lettres-iberiques-master@sorbonne-universite.fr)

**Accueil :**  
Lundi, mercredi, jeudi : de 09h00 à 11h45 et de 13h00 à 16h45

 01 53 42 30 30 (accueil INSPE Batignolles)

**Le Secrétariat MEEF (Capes) Espagnol, au bureau 219 sur le site de l'INSPE Batignolles, n'a pas vocation à effectuer d'inscription administrative et/ou pédagogique.**

**Pour toute question ou modification à apporter à votre dossier, merci d'écrire au Service des Etudes et de la Vie de l'Étudiant de l'INSPE : [scolarite@inspe-paris.fr](mailto:scolarite@inspe-paris.fr) en précisant bien vos numéro d'étudiant-e, nom et prénom, formation.**

**Le SEVE dispose d'une annexe sur le site Batignolles :**

**Bureau 1, rdc**  
**Service des Etudes et de la Vie Etudiante**  
**56 bd des Batignolles**  
**75017 Paris**  
 **01 53 42 30 61**  
Mail : [scolarite@inspe-paris.fr](mailto:scolarite@inspe-paris.fr)

## Équipes de formation Sorbonne Université

- Responsable de l'option espagnol : Corinne CRISTINI ○
- Responsable de l'option portugais : Maria ARAUJO ○
- Responsable de la spécialité : Corinne CRISTINI ○ Responsable du parcours – INSPÉ : Christina DURAN FROIX ○ Responsable de l'équipe administrative : Sylvie MONTALIBET

## Équipes pédagogiques Sorbonne Université

### Option Espagnol

Professeurs et Professeures des Universités (directeurs de spécialité) :

Maria ARAUJO DA SILVA Nancy BERTHIER (en détachement, mais remplacée) Laurence BREYSSE-CHANET Christophe GIUDICELLI Corinne MENCÉ-CASTER Béatrice PEREZ	Françoise MARTINEZ Michel MARTINEZ David MARCILHACY Ina SALAZAR Hélène THIEULIN-PARDO Maria ZERARI-PENIN
---	---

Maîtres et Maîtresses de Conférences :

David ÁLVAREZ Sylvain ANDRÉ Marianne BLOCH-ROBIN Amaia CABRANES Isabelle CABROL Dorothee CHOUITEM Corinne CRISTINI Thomas FAYE Anne Laure FEUILLASTRE Sophie HIREL Clotilde JACQUELARD	Camille LACAU Laurie-Anne LAGET Julien LANES-MARSALL Pénélope LAURENT Marie-Pierre LAVAUD-VERRIER Renaud MALAVIALLE Joaquín MANZI Andrea MARTINEZ-CHAUVIN Sergi RAMOS ALQUEZAR Julien ROGER Élodie WEBER
--	--

# Horaires de réception des enseignant.e.s Sorbonne Université

**NB. Les enseignant.e.s n'ayant pas de permanence sont à contacter par e-mail**

UFR d'études ibériques et latino-américaines  
(Niveau Master et Concours)  
56, Boulevard des Batignolles 75017 Paris

## **Option « portugais »**

Mme Maria ARAUJO Sur rendez-vous

## **Option « espagnol »**

Mme Laurence BREYSSE-CHANET Sur rendez-vous

M. Christophe GIUDICELLI Sur rendez-vous

M. David MARCILHACY Sur rendez-vous

Mme Françoise MARTINEZ Sur rendez-vous

M. Michel MARTINEZ Sur rendez-vous

Mme Corinne MENCÉ-CASTER Sur rendez-vous

Mme Béatrice PEREZ Sur rendez-vous

Mme Ina SALAZAR Sur rendez-vous

Mme Hélène THIEULIN-PARDO Sur rendez-vous

Mme Maria ZERARI-PENIN Sur rendez-vous

(Mme Nancy BERTHIER est actuellement en détachement)

## LISTE ET ADRESSES E-MAIL DES ENSEIGNANT.E.S EN MASTER 1 et 2

### Littérature et civilisation de l'Espagne médiévale :

Professeure (directrice de spécialité) :

- Hélène THIEULIN-PARDO : [helene.thieulin-pardo@sorbonne-universite.fr](mailto:helene.thieulin-pardo@sorbonne-universite.fr)

Maîtresse de conférences :

- Sophie HIREL : [sophie.hirel@laposte.net](mailto:sophie.hirel@laposte.net)

### Littérature de l'Espagne classique :

Professeure (directrice de spécialité) :

- Maria ZERARI-PENIN : [rmz@orange.fr](mailto:rmz@orange.fr)

Maîtresses et Maîtres de conférences :

- David ÁLVAREZ : [david.alvarez@sorbonne-universite.fr](mailto:david.alvarez@sorbonne-universite.fr)

### Civilisation de l'Espagne classique :

Professeure (directrice de spécialité) :

- Béatrice PEREZ : [beatrice.perez@sorbonne-universite.fr](mailto:beatrice.perez@sorbonne-universite.fr)

Maîtres de conférences :

- Renaud MALAVIALLE : [renaud.malavialle@sorbonne-universite.fr](mailto:renaud.malavialle@sorbonne-universite.fr)
- Sylvain ANDRÉ : [sylvain2.andre@gmail.com](mailto:sylvain2.andre@gmail.com)

### Civilisation de l'Amérique espagnole coloniale :

Professeur (directeur de spécialité) :

- Christophe GIUDICELLI [cgiudicelli.cfa@gmail.com](mailto:cgiudicelli.cfa@gmail.com)

Maîtresses de conférences :

- Clotilde JACQUELARD : [clotilde.jacquelard@sorbonne-universite.fr](mailto:clotilde.jacquelard@sorbonne-universite.fr)
- Amaia CABRANES [amaiacabranes@gmail.com](mailto:amaiacabranes@gmail.com)

### Littérature de l'Espagne contemporaine :

Professeure (directrice de spécialité) :

- Laurence BREYSSE-CHANET : [lbreysssechanet@wanadoo.fr](mailto:lbreysssechanet@wanadoo.fr)

Maîtresses et Maîtres de conférences :

- Isabelle CABROL : [isabelle.cabrol@sorbonne-universite.fr](mailto:isabelle.cabrol@sorbonne-universite.fr)
- Corinne CRISTINI : [corinne.cristini@sorbonne-universite.fr](mailto:corinne.cristini@sorbonne-universite.fr)
- Laurie-Anne LAGET : [laurieannelaget@yahoo.fr](mailto:laurieannelaget@yahoo.fr)
- Julien LANES-MARSALL : [julien.lanes-marsall@sorbonne-universite.fr](mailto:julien.lanes-marsall@sorbonne-universite.fr)
- Andrea MARTINEZ-CHAUVIN : [andrea.mtez@hotmail.com](mailto:andrea.mtez@hotmail.com)

### Arts visuels :

Professeure (directrice de spécialité)

- Nancy BERTHIER : [nancy.berthier@sorbonne-universite.fr](mailto:nancy.berthier@sorbonne-universite.fr) (en détachement)

Maîtresses et Maîtres de conférences :

- Marianne BLOCH-ROBIN : [marianne.bloch-robin@sorbonne-universite.fr](mailto:marianne.bloch-robin@sorbonne-universite.fr)
- Corinne CRISTINI : [corinne.cristini@sorbonne-universite.fr](mailto:corinne.cristini@sorbonne-universite.fr)
- Joaquín MANZI : [joachim.manzi@sorbonne-universite.fr](mailto:joachim.manzi@sorbonne-universite.fr)
- Sergi RAMOS ALQUEZAR : [sergi.ramos.alquezar@gmail.com](mailto:sergi.ramos.alquezar@gmail.com)

Civilisation espagnole contemporaine :

Professeur (directeur de spécialité) :

David MARCILHACY : [david.marcilhacy@sorbonne-universite.fr](mailto:david.marcilhacy@sorbonne-universite.fr)

Maîtresses et Maîtres de conférences :

- Alina CASTELLANOS RUBIO : [alinacr24@gmail.com](mailto:alinacr24@gmail.com)
- Anne-Laure FEUILLASTRE : [anne-laure.feuillastre@sorbonne-universite.fr](mailto:anne-laure.feuillastre@sorbonne-universite.fr)
- Julien LANES-MARSALL : [julien.lanes-marsall@sorbonne-universite.fr](mailto:julien.lanes-marsall@sorbonne-universite.fr)
- Camille LACAU : [camille\\_lsg@hotmail.com](mailto:camille_lsg@hotmail.com)

Littérature de l'Amérique latine contemporaine :

Professeure (directrice de spécialité) :

- Ina SALAZAR : [ina.salazar@sorbonne-universite.fr](mailto:ina.salazar@sorbonne-universite.fr)

Maîtresses et Maîtres de conférences :

- Julien ROGER : [julien.roger@sorbonne-universite.fr](mailto:julien.roger@sorbonne-universite.fr)
- Joaquín MANZI : [joachim.manzi@sorbonne-universite.fr](mailto:joachim.manzi@sorbonne-universite.fr)
- Pénélope LAURENT : [penelope.laurent@sorbonne-universite.fr](mailto:penelope.laurent@sorbonne-universite.fr)

Civilisation de l'Amérique Latine contemporaine :

Professeure (directrice de spécialité) :

- Françoise MARTINEZ : [francoise.martinez@sorbonne-universite.fr](mailto:francoise.martinez@sorbonne-universite.fr)

Maîtresses de conférences :

- Laura BRONDINO : [lbrondino@hotmail.com](mailto:lbrondino@hotmail.com)
- Dorothee CHOUITEM : [dorothee.chouitem@sorbonne-universite.fr](mailto:dorothee.chouitem@sorbonne-universite.fr)

Linguistique :

Professeure (directrice de spécialité) :

- Corinne MENCÉ-CASTER : [merinececo@gmail.com](mailto:merinececo@gmail.com)

Maîtresses et Maîtres de conférences :

- Marie-Pierre LAVAUD-VERRIER : [mp.lavaud-verrier@wanadoo.fr](mailto:mp.lavaud-verrier@wanadoo.fr)
- Élodie WEBER : [el.web@free.fr](mailto:el.web@free.fr)
- Thomas FAYE : [thomas.faye@sorbonne-universite.fr](mailto:thomas.faye@sorbonne-universite.fr)
- Catalan :

Professeur (directeur de spécialité) : Michel MARTINEZ : [michel.martinezperez@gmail.com](mailto:michel.martinezperez@gmail.com)

Maîtres de conférences :

- Sergi RAMOS ALQUEZAR : [sergi.ramos.alquezar@gmail.com](mailto:sergi.ramos.alquezar@gmail.com)
- Julien LANES-MARSALL : [julien.lanes-marsall@sorbonne-universite.fr](mailto:julien.lanes-marsall@sorbonne-universite.fr)

**Modalités de contrôle des connaissances et des compétences du master Métiers de l'Enseignement,  
de l'Éducation et de la formation (MEEF)  
Année universitaire 2023-2024**

### *Préambule*

L'objet de ce document est de définir les modalités de contrôle du niveau de maîtrise des compétences professionnelles attendues des étudiants et des étudiantes inscrits et inscrites dans l'une des quatre mentions (premier degré, second degré, encadrement éducatif et pratiques et ingénierie de la formation) du master Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la formation (MEEF). Ces modalités sont identiques quel que soit l'établissement d'enseignement supérieur dans lequel l'étudiant ou l'étudiante est inscrit ou inscrite administrativement.

Chaque mention du master MEEF est constituée d'unités d'enseignement (UE). Pour les mentions 1<sup>er</sup> degré, 2<sup>nd</sup> degré et Encadrement Éducatif, ces UE sont regroupées en quatre blocs de formation pour le master 1 et trois blocs de formation pour le master 2. Chaque UE est affectée d'une valeur en crédits européens (European Credits Transfer System, ECTS). Cette valeur est fonction du volume total des activités (cours, travaux dirigés, travaux pratiques, stage, travail personnel, mémoire, projet, ...) qu'un étudiant ou une étudiante suivant cette UE doit valider.

Au sein de chaque mention (ou parcours de mention), les compétences professionnelles visées ainsi que les modalités de leur évaluation sont précisées au sein de chaque UE et communiquées aux étudiants et aux étudiantes au plus tard un mois après le début des enseignements.

Le master MEEF est organisé en deux années, dénommées M1 (première année) et M2 (deuxième année). L'évaluation des enseignements est annualisée (60 crédits ECTS par an) et un jury annuel de master délibère pour chaque mention à la fin de l'année universitaire, en M1 comme en M2. A l'issue du M1, l'étudiant ou l'étudiante ayant obtenu les 60 ECTS est en droit de s'inscrire en M2.

### **ARTICLE 1 - Inscriptions administratives et pédagogiques**

L'étudiant ou l'étudiante procède à une préinscription auprès de l'INSPÉ à l'occasion de sa candidature, de son redoublement ou de son passage dans une année supérieure. Sa candidature éventuelle est examinée par une commission d'admission associant les établissements d'enseignement supérieur partenaires de l'INSPÉ. L'étudiant ou l'étudiante procède ensuite à son inscription administrative dans l'établissement d'enseignement supérieur qu'il choisit parmi ceux où il ou elle est admis ou admise.

Cette inscription est annuelle. Après règlement des droits universitaires, une carte d'étudiant est délivrée.

Aucune inscription administrative en master MEEF 2022-2023 ne peut avoir lieu après le 15 décembre 2022. L'INSPÉ de l'académie de Paris procède à l'inscription pédagogique de tous les étudiants et étudiantes. Un contrat pédagogique spécifique est établi pour les étudiants et étudiantes en situation d'aménagement de leurs études ou de redoublement. L'établissement de ce dernier fait l'objet d'un entretien entre le ou la responsable de formation et l'étudiant ou l'étudiante.

### **ARTICLE 2 - Approche par compétences**

Les maquettes de formation de master MEEF sont conçues selon une approche par compétences.

Pour les mentions 1<sup>er</sup> degré, 2<sup>nd</sup> degré et Encadrement Éducatif, les compétences sont définies en référence à celles que doivent maîtriser les professionnels (B.O. du 25 juillet 2013) et dont les attendus sont précisés pour les professeurs et les professeures du 1<sup>er</sup> et du 2<sup>nd</sup> degré et les CPE en fin de formation initiale par le référentiel "Former aux métiers du professorat et de l'éducation au 21<sup>ème</sup> siècle" (arrêté du 28 mai 2019).

Pour la mention Pratiques et Ingénierie de la Formation, un référentiel spécifique à chaque parcours est communiqué aux étudiants et aux étudiantes.

Les référentiels de compétences sont rendus accessibles aux étudiants et aux étudiantes, de même que les présentes modalités de contrôle de connaissances.

Un document faisant apparaître les compétences évaluées dans chaque mention et parcours, au sein des UE, est communiqué aux étudiants et aux étudiantes par le ou la responsable de la formation au plus tard un mois après le début des enseignements.

## **ARTICLE 3 - Validation des unités d'enseignement (UE)**

### **3.1. Modalités d'évaluation des UE**

#### **3.1.1. Dispositions générales**

Chaque UE peut contribuer à l'acquisition de plusieurs compétences. Certaines compétences peuvent être rattachées aux enseignements de plusieurs UE appartenant éventuellement à des blocs de formation différents. Elles peuvent être dans ce cas appréciées à des niveaux de maîtrise distincts selon les UE. Une UE peut aussi contribuer à l'acquisition de plusieurs compétences.

Les compétences sont exprimées par niveau de maîtrise selon la progression suivante :

0 : NON ACQUIS

1 : EN COURS D'ACQUISITION

2 : ACQUISITION INTERMÉDIAIRE

3 : ACQUISITION AVANCÉE

4 : ACQUISITION CONFIRMÉE

Ces niveaux représentent des paliers, nécessairement exprimés sous la forme de nombres entiers.

Toute UE acquise confère à l'étudiant et à l'étudiante le nombre d'ECTS correspondants. Les UE validées le sont définitivement, le résultat d'une UE déjà acquise ne peut faire l'objet d'une réévaluation lors d'une nouvelle session.

Pour l'évaluation terminale, le résultat de l'UE obtenu à la session de rattrapage se substitue à celui de la première session, même s'il est inférieur.

#### **3.1.2. Compétences coefficientées**

Les compétences visées par l'UE ne sont pas nécessairement d'un poids équivalent dans l'évaluation de l'UE. En conséquence, elles sont coefficientées.

La somme des coefficients attribués aux compétences visées dans l'UE est nécessairement proportionnelle au nombre de crédits accordés à l'UE. Par convention et pour permettre une répartition plus fine des coefficients, cette somme des coefficients correspond à 5 fois le nombre d'ECTS associés à l'UE.

*Exemple : Au sein d'une UE de 3 crédits ECTS, la somme des coefficients répartis entre les compétences est égale à 15.*

#### **3.1.3 Compétences évaluées dans le cadre d'une ou plusieurs situations d'évaluation au sein d'une UE**

Une compétence au sein d'une UE peut être évaluée à travers plusieurs situations.

Le coefficient initialement attribué à la compétence est donc ventilé dans chacune des situations d'évaluation, de façon équivalente ou non.

Si une compétence fait l'objet de plusieurs évaluations dans le cadre de plusieurs situations dans l'UE : le niveau de compétence à l'échelle de l'UE sera le niveau moyen obtenu, une fois pris en compte les coefficients. La méthode la plus simple pour obtenir le niveau final est de faire la moyenne (avec les coefficients) et de prendre l'entier le plus proche. L'entier supérieur est toujours pris en compte dans le cas où le résultat est égal à 0,5 ; 1,5 ; 2,5 ou 3,5.

*Ex. 1 : La compétence P2 a été évaluée au niveau 2 dans une situation à coefficient 4 et au niveau 3 dans une situation à coefficient 2. Le niveau retenu sera 2 car il est le niveau le plus proche de la moyenne coefficientée (la moyenne coefficientée est de 2,33).*

*Ex. 2 : La compétence P3 a été évaluée au niveau 2 dans une situation à coefficient 1 et au niveau 3*

*dans une situation à coefficient 1. Le niveau retenu sera 3, car dans ce cas (la moyenne coefficientée est de 2,5) c'est l'entier supérieur qui est pris en compte.*

La ventilation de ces coefficients entre les compétences et leur déclinaison au sein des situations sont fixées par les responsables d'UE, de parcours et de mention, qui les communiquent aux étudiants et étudiantes.

#### **3.1.4. Calcul du résultat de l'UE**

Chaque niveau de compétence ainsi coefficienté se traduit par un nombre de points acquis pour l'UE.

*Exemple : Une compétence coefficientée 7 évaluée à un niveau 2 permet d'acquérir 14 points (soit  $7 \times 2$ ).*

Lorsqu'une UE vise plusieurs compétences coefficientées, le nombre total de points obtenus pour l'UE correspond à la somme des points obtenus pour chacune des compétences. Les coefficients étant directement indexés sur les crédits ECTS de l'UE et les compétences étant évaluées sur 5 niveaux (niveau 0, 1, 2, 3 ou 4), le total maximal des points qu'une UE permet d'obtenir équivaut ainsi au total des coefficients de l'UE multiplié par le niveau maximal d'évaluation, à savoir 4.

*Exemple : Une UE de 3 ECTS, dont la somme des coefficients par compétences est égale à 15, permet d'obtenir 60 points au maximum. À l'échelle de l'UE, l'étudiant ou l'étudiante est donc évalué ou évaluée sur 60 points.*

La validation d'une UE évaluée par compétences requiert un niveau médian à savoir la moitié de la valeur maximale des points que l'UE permet d'obtenir.

*Exemple : Dans le cas d'une UE de 3 ECTS, dont la somme des coefficients par compétences est égale à 15, et qui permet d'obtenir 60 points au maximum, l'étudiant ou l'étudiante valide cette UE s'il ou elle obtient au moins 30 points.*

Le niveau global minimum attendu équivaut ainsi à 10 points par ECTS.

*Exemple : pour une UE correspondant à 15 ECTS, le nombre de points minimal à atteindre est de  $15 \times 10 = 150$  points. Le nombre maximal de points pour cette UE est de 300 points.*

*Exemple détaillé : pour une UE de 15 ECTS (dotée de 75 points de coefficients) dont l'évaluation repose sur deux compétences affectées respectivement des coefficients 50 et 25 ; un étudiant ou une étudiante, atteignant les niveaux 3 pour la première compétence et 2 pour la seconde compétence, obtient ainsi un nombre total de points pour l'UE égal à :  $(3 \times 50) + (2 \times 25) = 200$  points. Le nombre maximal de points pour cette UE est de 300 points  $(4 \times 50) + (4 \times 25) = 300$ . L'étudiant ou l'étudiante valide donc son UE.*

#### **3.1.5. Autres modalités de validation d'une UE**

Une ou plusieurs UE du master peuvent également être acquises par validation des études supérieures accomplies en France ou à l'étranger. Cette validation est soumise à la décision du directeur de l'INSPÉ. Pour les mentions Second degré et Pratiques et Ingénierie de la Formation, cette validation se fait sur proposition des commissions d'évaluation par parcours qui déterminent si le niveau de compétences attendu est atteint par l'étudiant ou l'étudiante.

L'étudiant ou l'étudiante dans cette situation doit en faire la demande, justificatifs à l'appui, un mois au plus tard après la date du début des enseignements. Si la situation de l'étudiant ou de l'étudiante l'exige (maladie, changement de contrat de travail, ...), le délai peut être prolongé. La décision précise les UE pour lesquelles la dispense est accordée pour l'année universitaire. Un contrat pédagogique spécifique est établi pour les étudiants et étudiantes bénéficiant d'une telle dispense. Cette validation concerne nécessairement l'intégralité d'une même UE.

## **3.2. Processus d'évaluation**

### **3.2.1. Le contrôle du niveau de maîtrise des compétences professionnelles s'effectue selon le processus de l'évaluation continue.**

Le contrôle de l'acquisition progressive des compétences professionnelles visées par chaque UE s'effectue par un processus d'évaluation continue qui impose l'assiduité des étudiants et des étudiantes aux enseignements et aux stages. Il est effectué selon la libre appréciation de l'enseignant ou l'enseignante responsable de l'UE, sous des formes diverses, notamment des interrogations écrites ou orales, comptes rendus, devoirs à remettre à l'enseignant ou l'enseignante, exposés. Chacun de ces exercices porte sur tout ou partie des compétences à acquérir, ne fait pas l'objet de convocation et n'est pas inscrit dans le calendrier des examens. Dans le cadre de l'évaluation continue, aucune session de rattrapage n'est organisée.

L'évaluation peut avoir lieu pendant les heures d'enseignement.

De manière dérogatoire, pour les UE non spécifiques au master MEEF, mutualisées avec d'autres masters et constituées uniquement de CM, une évaluation terminale est possible.

L'étudiant porteur ou l'étudiante porteuse de handicap peut bénéficier de mesures particulières lors des épreuves : bénéficie de temps additionnel pour composer et aide pour compenser le handicap. Il ou elle doit s'adresser, dès l'inscription administrative, au service compétent de l'établissement d'enseignement supérieur concerné qui statuera. Il revient aux étudiants et étudiantes inscrits dans les établissements partenaires de transmettre les décisions d'aménagement établies par leur établissement de rattachement au Service des Études et de la Vie de l'Étudiant de l'INSPÉ.

### **3.2.2. Des possibilités de dispense de l'évaluation continue**

Une dispense du contrôle continu peut être accordée pour une UE complète, sur proposition du ou de la responsable de mention, après consultation des coordonnateurs et coordonnatrices de parcours pour les mentions Second degré et Pratiques ingénierie de la formation, par décision du directeur de l'INSPÉ, à l'étudiant ou l'étudiante qui remplit les conditions réglementaires (étudiants et étudiantes engagés dans la vie active ou assumant des responsabilités particulières dans la vie universitaire, la vie étudiante ou la vie associative, femmes enceintes, chargés et chargées de famille, étudiants et étudiantes engagés dans plusieurs cursus, étudiants et étudiantes avec handicap, artistes, sportifs de haut niveau, étudiants et étudiantes ayant le statut d'étudiant ou d'étudiante entrepreneur(e)). L'étudiant ou l'étudiante doit le cas échéant en faire la demande, justificatifs à l'appui, un mois au plus tard après la date du début des enseignements. Si la situation de l'étudiant ou l'étudiante l'exige (maladie, changement de contrat de travail, ...), le délai peut être prolongé. La décision précise les UE pour lesquelles la dispense de contrôle continu est accordée pour l'année universitaire. Un contrat pédagogique spécifique est établi pour les étudiants et étudiantes bénéficiant d'une dispense de contrôle continu.

Cette dispense entraîne une évaluation terminale, conçue comme une évaluation de l'ensemble des compétences visées par l'UE ou les UE concernées. Elle est organisée au travers de sessions d'examen dans le respect du calendrier voté par le conseil de l'INSPÉ, puis les conseils centraux des établissements d'enseignement supérieur porteur ou partenaires de l'INSPÉ de l'académie de Paris. Elle consiste en une épreuve de même type pour tous les étudiants et toutes les étudiantes d'un même parcours. Elle fait l'objet d'une convocation appropriée. Elle est organisée en sus des heures d'enseignement annoncées dans les maquettes des formations. La nature des épreuves peut différer suivant la session. Lorsque le processus d'évaluation terminale comprend des épreuves écrites, les copies sont corrigées de manière anonyme et doivent être consultables. Les épreuves d'évaluation terminale écrites ou orales peuvent être organisées à titre exceptionnel à distance, sur décision du ou de la responsable pédagogique de la formation. Une session de rattrapage, de l'évaluation terminale, est organisée en fin d'année universitaire et concerne les étudiants et étudiantes ajourné(e)s à l'issue de la première session.

### **3.2.3. Absence aux épreuves**

L'absence non justifiée lors d'une situation d'évaluation, dans le cadre du contrôle continu, se traduit par la mention "non acquis" pour chaque compétence évaluée dans ladite situation. Cette évaluation sera prise en compte pour établir le résultat de l'UE.

En cas d'absence justifiée, le résultat de l'UE s'appuie sur les seules situations réalisées et effectivement évaluées.

Dans la situation particulière de l'évaluation terminale, l'absence, justifiée ou non, à une épreuve entraîne la non acquisition (niveau zéro) de compétences liées à cette épreuve.

La participation au conseil de l'INSPÉ d'un étudiant élu ou d'une étudiante élue à ce conseil est considérée comme une absence justifiée.

### **3.3 Aménagements prévus pour les contrats AED en préprofessionnalisation**

Le master MEEF a vocation à accueillir au sein des mentions et parcours des étudiants et étudiantes bénéficiant du statut "AED Parcours de Préprofessionnalisation" contracté avec une académie.

Un aménagement de la formation est proposé en matière d'emploi du temps pour permettre le suivi des enseignements et communiqué à l'étudiant ou l'étudiante un mois au plus tard après le début des enseignements.

Un étudiant ou une étudiante M1 AED en préprofessionnalisation bénéficie automatiquement de la validation de l'UE Pratiques artistiques et culturelles et d'une ou des UE appartenant au bloc 4. Si l'étudiant ou l'étudiante AED Préprofessionnalisation est placé ou placée en responsabilité de classe, l'UE "Stage et pratiques réflexives" du bloc 3 fait l'objet d'un aménagement pour permettre un tutorat en groupe réduit et favoriser des visites en classe.

## **ARTICLE 4 - Validation des parcours de formation**

### **4.1. Constitution des jurys**

La loi du 8 juillet 2013 prévoit (article L. 721-3-III) : « Le directeur propose une liste de membres des jurys d'examen au président de l'établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel pour les formations soumises à examen dispensées dans l'école supérieure du professorat et de l'éducation et, le cas échéant, aux présidents des établissements partenaires mentionnés à l'avant-dernier alinéa de l'article L. 721-1. »

Des jurys par mention sont composés en début d'année universitaire. Ils ont pour attribution de statuer sur les résultats de M1, mais également sur la délivrance du diplôme de maîtrise en fin de M1 et du diplôme de master en fin de M2.

Des commissions d'évaluation par parcours sont mises en place avant délibération du jury des mentions Second degré et Pratiques et ingénierie de la formation. Elles préparent les travaux du jury et vérifient l'évaluation des compétences pour l'ensemble de l'année universitaire.

### **4.2. Décisions des jurys et des commissions d'évaluation**

Les décisions du jury ou des commissions d'évaluation sont prises à la majorité des membres, chacun des membres disposant d'une voix. En cas de partage des voix, le président ou la présidente dispose d'une voix prépondérante. À l'issue des délibérations, le jury ou la commission d'évaluation établit un procès-verbal signé par le président ou la présidente.

### **4.3. Validation des années et du master**

La validation de l'année par le jury peut se faire de plusieurs façons :

- Par validation des acquis d'expérience ou des études supérieures accomplies en France ou à l'étranger, sur décision des jurys spécifiques.
- Par acquisition de chacun des blocs de formation, ou, en l'absence de blocs, de toutes les UE constitutives de l'année, pour 60 ECTS.

### 4.3.1. Compensation entre UE au sein d'un bloc

Les blocs ne sont pas compensables entre eux, ainsi l'obtention de l'année de Master repose sur la validation de chacun des blocs. A l'échelle d'un bloc constitué de plusieurs UE, les UE sont compensables entre elles dans le respect des crédits accordés à chacune d'entre elles.

Dans le cas d'une évaluation par compétences, à l'échelle d'un bloc constitué de plusieurs UE, le nombre total de points se calcule en additionnant les points attribués à chaque UE. La compensation entre les UE du bloc intervient si le nombre de points obtenus (toutes UE confondues) équivaut au minimum à la moitié de la valeur maximale accessible.

*Exemple : Pour un bloc constitué de 3 UE respectivement créditées de 15, 10 et 20 ECTS, la somme totale des coefficients est de  $45 \times 5 = 225$ . Le nombre maximal de points accessible pour ce bloc est donc de  $225 \times 4 = 900$  (225 multiplié par le niveau maximal d'évaluation par compétence, à savoir 4). Le bloc est donc évalué sur 900 points. La compensation entre UE intervient si le résultat obtenu à l'échelle du bloc est supérieur ou égal à 450 ( $225 \times 2$ ) ; 2 étant le niveau médian à atteindre.*

### 4.3.2. Validation du M1 et du M2, mentions et points de jury

La validation du M1 nécessite l'obtention de 60 ECTS. En présence de blocs, elle dépend donc de la validation de chacun d'eux.

La validation du M2 et l'obtention du grade de master nécessitent l'obtention de 60 ECTS supplémentaires. En présence de blocs, elle dépend donc de la validation de chacun d'eux.

Le jury de mention peut décider d'attribuer des points de jury à l'échelle de l'année de M2, dans l'objectif de l'obtention d'une mention.

En présence de blocs, les points de jury sont attribués à leur échelle. Le jury de mention peut décider d'attribuer des points de jury à l'échelle du bloc, dans l'objectif de l'obtention du M1, de l'obtention du M2 ou d'une mention en M2.

Pour la mention Second degré et Pratiques ingénierie de la formation, le jury s'appuie sur la proposition de la commission d'évaluation.

Dans le cas d'une évaluation par compétences, à l'échelle d'une année de Master (60 ECTS), la valeur maximale du nombre de points accessible est de 1200. Les mentions en M2 correspondent ainsi à la graduation suivante :

- entre 600 et 720 points : mention passable
- entre 720 et 839 points : mention assez bien
- entre 840 et 959 points : mention bien
- entre 960 et 1200 : mention très bien

## ARTICLE 5 - Relevés de résultats, de compétences, délivrance du diplôme et du supplément au diplôme

### 5.1. Relevés de résultats et de compétences

A l'issue de l'année universitaire de M1 comme de M2, les étudiants et les étudiantes se voient délivrer un relevé de notes et de résultat sur 1200 points, ainsi qu'un relevé de compétences pour les seuls mentions ou parcours adoptant le principe d'une évaluation par compétences pour l'ensemble des UE. Dans ce cas, le relevé de compétences informe les étudiants et les étudiantes du niveau atteint pour chaque compétence.

### 5.2. Délivrance du diplôme

Après délibération du jury, le diplôme est délivré par l'université d'inscription de l'étudiant.

### 5.3. Supplément au diplôme

Le jury arrête les éléments complémentaires qui doivent figurer dans le supplément au diplôme annexé au diplôme de master délivré à l'étudiant ou l'étudiante.

## **ARTICLE 6 - Validation d'Unités d'Enseignement spécifiques**

### **6.1. UE évaluant le stage et la recherche**

#### **6.1.1. Déroulement des stages**

Le stage et son évaluation au sein de l'UE dédiée sont obligatoires. Tant en M1 qu'en M2, l'absence non justifiée à trois jours de stage entraîne l'ajournement de l'UE dans laquelle s'inscrit le stage. Pour les trois premières mentions, cet ajournement empêche nécessairement la validation de l'année.

La participation à ces stages implique obligatoirement de concilier l'observation et la pratique accompagnée, dans le respect des lois et règlements qui s'appliquent au service public d'éducation.

#### **6.1.2. Aménagements éventuels du stage et de son évaluation**

Conformément à l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master, un étudiant sous statut salarié, dont l'activité est en lien avec les objectifs de la formation peut bénéficier d'une évaluation de cette activité. Dans le cas du Master MEEF, un étudiant ou une étudiante qui exerce une activité d'enseignement, un accompagnement ou une prise en charge des apprentissages, peut ainsi, sur décision du ou de la responsable de mention et selon des modalités définies sous sa responsabilité, se voir dispensé(e) de tout ou partie du stage d'observation et de pratique accompagnée, et être évalué(e) sur l'activité qu'il exerce, au sein de l'UE dédiée, et sous réserve que cela ne conduise pas à une dénaturation des objectifs prévus pour cette UE, en cohérence avec l'arrêté MEEF du 27 août 2013 modifié le 24 juillet 2020, titre 3, article 11.

Cette évaluation participe à la validation de l'UE dans laquelle s'inscrit le stage et à la délivrance de crédits ECTS.

Dans le cas de ces aménagements, l'UE évaluant le stage peut faire l'objet d'une dispense de contrôle continu, dans les mêmes conditions que les autres UE, mais son évaluation doit s'appuyer sur la réalisation effective du stage, ou de son activité salariée le cas échéant, si celle-ci a été reconnue comme assimilable à celui-ci. Un contrat pédagogique spécifique est établi pour les étudiants et étudiantes bénéficiant d'un aménagement du stage et de son évaluation.

#### **6.1.3. Mémoires en langue étrangère**

À titre dérogatoire et sur proposition du coordonnateur ou de la coordinatrice du parcours, pour la mention second degré, le mémoire de master peut être rédigé dans une langue étrangère.

### **6.2. UE Langue vivante étrangère des trois premières mentions**

Au sein du bloc 2 des trois premières mentions, à l'exception des parcours de langues étrangères de la mention Second degré, conformément à l'arrêté du 24 juillet 2020 fixant le cadre national des formations dispensées au sein des masters MEEF, l'enseignement visant la maîtrise d'au moins une langue étrangère, en référence au niveau B2 du cadre européen commun de référence pour les langues, constitue une UE non compensable. Elle est réputée évaluée à travers la compétence CC8 du référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation.

Les pré-requis nécessaires à l'acquisition de cette UE dans le cadre d'une demande de validation des études supérieures accomplies en France ou à l'étranger sont annexés à ce document.

### **6.3. UE relative au mémoire et à la recherche de la mention Pratiques et Ingénierie de la formation.**

En M2 de la mention Pratiques et Ingénierie de la formation, l'UE relative au mémoire et à la recherche n'est pas compensable.

## **ARTICLE 7 - Possibilité de poursuivre une évaluation « hybride »**

La possibilité est laissée aux parcours et mentions de poursuivre une évaluation dite « hybride », en conservant des blocs évalués uniquement par des notes sur 20. Pour ce faire :

- Les UE évaluées par une note sur 20 sont validées lorsque la note est supérieure ou égale à 10/20, ou bien par compensation. Au sein d'un bloc d'UE qui n'est pas évalué par compétences, une UE dont la note est inférieure à 10/20 est acquise par compensation si la moyenne des notes d'UE coefficientées par le nombre d'ECTS de chacune des UE du bloc est supérieure ou égale à 10/20.
- Un bloc d'UE est acquis si l'ensemble des UE est acquis, que ce soit par une note supérieure ou égale à 10/20 ou bien par compensation.
- Dans les parcours hybrides, où coexistent les deux modes d'évaluation, le principe des mentions rend nécessaire une conversion du résultat : la moyenne d'un bloc évalué par note chiffrée est convertie en un total de points.

### **ANNEXE 1 - Notice relative aux demandes de validation de l'UE non-compensable**

Maîtrise Langue Vivante Etrangère (LVE)  
Master MEEF - INSPÉ de l'académie de Paris  
Année universitaire 2023-2024

Pré-requis demandés en vue de l'obtention de la validation de l'UE accordée par le Directeur de l'INSPÉ :

- Validation d'une UE de Langue Étrangère d'un niveau de maîtrise équivalent, lors d'une année de formation relevant du cycle Master (Master 1, Master 2, ou grade équivalent), allouée d'au moins 3 crédits ECTS (*relevé de notes et de résultat à fournir*).
- Validation d'une Licence ou d'un Master (ou grade équivalent) du domaine LLCE/LEA ou d'une Licence majeure/mineure comportant une majeure ou mineure LLCE/LEA (*relevé de notes et de résultat à fournir*).
- Diplôme de fin d'études secondaires ou supérieur obtenu dans un pays non-francophone.
- Diplôme du Baccalauréat obtenu en Section Internationale.
- Obtention d'un niveau équivalent au niveau B2 du Cadre Européen Commun de Référence (CECR) dans le cadre d'une certification en Langue Etrangère obtenue il y a moins de deux ans (*relevé du score à fournir*).

Certifications acceptées :

- o Certificat de Compétences en Langues de l'Enseignement Supérieur (CLES) – CLES 2 ou CLES B2 o University of Cambridge ESOL exams– score supérieur ou égal à 160 points

§ FCE (First Certificate in English)

§ CAE (Certificate in Advanced English)

§ CPE (Certificate of Proficiency in English) §

LinguaSkill

§ BULATS – score supérieur ou égal à 60 points o ETS Global

§ TOEIC « listening and reading » - score supérieur ou égal à 785 points

§ TOIEC « speaking and writing » - score supérieur ou égal à 310 points (160 points « speaking » + 150 points « writing »)

§ TOEFL iBT – score supérieur ou égal à 87 points

§ TOEFL ITP ou PBT – score supérieur ou égal à 543 points

§ TOEFL CBT – score supérieur ou égal à 243 points o PeopleCert – LanguageCert Test of English (LTE) – score supérieur ou égal à 60 points o Diplôme de Compétence en Langue (DCL) – niveau 4 o Diplôme de Compétence en Langue Etrangère Professionnelle (DCLEP) – niveau B2 o Certification complémentaire Discipline Non Linguistique (DNL).

Si la validation de l'UE Maîtrise LVE est accordée, elle fera l'objet d'une Validation d'Acquis (VAC) sur Apogée, c'est-à-dire que l'UE sera considérée comme validée et la moyenne du Bloc 2 se calculera à partir de l'ensemble des UE constitutives du Bloc, à l'exclusion de l'UE LVE.

## Compléments d'information

Le Master MEEF est annualisé.

Le concours du CAPES externe d'Espagnol a lieu désormais en M2.

Le M1 MEEF compte 18 semaines de cours, soit deux semestres de 9 semaines. Le

M2 MEEF compte 16 semaines de cours, soit deux semestres de 8 semaines.

**Les enseignements de Master 1 et Master 2 sont évalués en contrôle continu ; celui-ci est la norme. L'assiduité est obligatoire et indispensable pour la préparation du diplôme et du concours. Toute absence doit être justifiée auprès du secrétariat.**

L'évaluation d'un cours ou d'un séminaire de recherche choisi dans le Master Recherche (Bloc 4 du M1 MEEF) s'effectue sous la forme d'un contrôle continu : travail oral ou écrit, ou mini-mémoire de 12 à 20 pages.

Aucune session de rattrapage n'est organisée dans le cadre de l'évaluation continue à l'UFR d'Études ibériques. Toute absence aux épreuves du contrôle continu pour motif grave uniquement doit être justifiée (par un certificat médical ou autre).

### Dérogations

- Des dispenses de l'évaluation continue peuvent être accordées, sous certaines conditions, sur proposition du coordonnateur du parcours, par décision du directeur de l'INSPÉ.
- Des formulaires seront mis en ligne à la rentrée. Les demandes, justificatifs à l'appui, doivent parvenir au plus tard un mois après la rentrée.
- Une session de rattrapage est prévue pour les étudiants inscrits en contrôle terminal (ayant obtenu la dispense du contrôle continu). La note de l'UE obtenue à la session de rattrapage se substitue à celle de la première session, même si elle est moins bonne.

## Inscription au Concours

Les inscriptions aux concours de recrutement d'enseignants de la session 2025 seront publiées à l'automne 2025 à l'adresse suivante :

<https://www.devenirenseignant.gouv.fr/cid106023/inscriptions-concours-second-degre.html>

N'oubliez pas de vous inscrire au concours sur le site *Devenir enseignant.gouv.fr* (n'attendez pas le dernier jour !):

<https://www.devenirenseignant.gouv.fr/pid35072/inscrivez-vous-aux-concours-recrutement-education.html>

## Organisation pédagogique du M1 MEEF Espagnol (description des unités d'enseignement)

### Annualisé

<i>Enseignement ou activité pédagogique</i>		<i>Volume horaire hebdomadaire</i>	<i>Détails ECTS</i>
<b>BLOC DE FORMATION 1</b> 12 ECTS	Culture de l'éducation	VOIR INSPE	9
	Pratiques artistiques et culturelles	VOIR INSPE	3
<b>BLOC DE FORMATION 2</b> <b>SAVOIRS DISCIPLINAIRES</b> <b>ET DIDACTIQUES</b> 30 ECTS	UE 1 Composition sur questions au programme ( Université)	3h	16
	Analyse de supports (Université)	7h30	
	UE 2 Maîtriser les usages et les pratiques de la langue (Université)	5h	6
	UE 3 Maîtriser les savoirs didactiques	VOIR INSPE	2

	UE 4 Maîtriser les démarches et les stratégies de l'enseignement	VOIR INSPE	6
<b>BLOC DE FORMATION 3 : 15 ECTS</b>	Stage et pratique de recherche	VOIR INSPE	15
<b>BLOC DE FORMATION 4 : 3 ECTS</b>	Ouverture internationale et/ou renforcement disciplinaire	INSPE/ Université 1h30	3

## Organisation pédagogique du M2 MEEF Espagnol (description des unités d'enseignement)

### Annualisé

<i>Enseignement ou activité pédagogique</i>		<i>Volume horaire hebdomadaire</i>	<i>Détails ECTS</i>
<b>BLOC DE FORMATION 1 9 ECTS</b>	Culture de l'éducation	VOIR INSPE	9
<b>BLOC DE FORMATION 2  SAVOIRS DISCIPLINAIRES ET DIDACTIQUES  21 ECTS</b>	UE 1 Composition sur questions au programme (université)	6h	6
	Analyse de supports (université)	3 h	5
	UE 2 Maîtriser les usages et les pratiques de la langue (université)	2h30	4
	UE 3 Maîtriser les savoirs didactiques	VOIR INSPE	3
	UE 4 Maîtriser les démarches et les stratégies de l'enseignement	VOIR INSPE	3
<b>BLOC DE FORMATION 3 30 ECTS</b>	Stage et pratiques de recherche	VOIR INSPE	30

**Master 1 MEEF, Master 2 MEEF PARCOURS**  
**« ESPAGNOL » et « Module CAPES »**  
*Annualisé*

**UE1 M1/M2ES01FU/M3ESQ11U Analyser et commenter des documents : savoirs disciplinaires 8 cours obligatoires**

**Responsable : Mme Corinne CRISTINI**

• **EC M1/M2EIE101-102**

- Enseignement disciplinaire : composition écrite en rapport avec les notions culturelles des programmes du secondaire – **M1 : 18 semaines à partir du 22 Septembre / M2 : 16 semaines à partir du 29 septembre.**

• **Rafael CHIRBES, *La caída de Madrid***

-**M1 S1** Mercredi 11h-12h30 (Mme Laget) /**S2** Vendredi 16h30-18h (Mme Laget)  
**1 groupe unique à l'année** (9 x 1h30 S1 et 9 x 1h30 S2)

-**M2 S2** vendredi, 13h30-15h30 (Mme Laget)

**1 groupe unique à l'année** (8h en tout ; 4 x 2h sur 1 semestre)

• **Pavel Giroud, *EL caso Padilla***

-**M2 S1** Jeudi 16h-18h (M. Manzi)

**1 groupe unique (8h en tout ; 4 x 2h sur 1 semestre)** (*En alternance avec Mme Gafsi*)

• **Rodolfo USIGLI, *El gesticulador***

-**M1 S1** Jeudi 14h-16h et deux séances 18h-20h et 18h-19h30 (M. Conde Romero) [cours en distanciel]

**1 groupe (9 x 1h30 au S1)**

(*Le jeudi, de 14h à 16h, le 25/09, le 02/10, le 16/10, le 06/11 et le 04/12, le jeudi, de 18h à 20h, le 09/10, et de 18h à 19h30, le 13/11*)

-**M2 S1** Jeudi 13h30-15h30 (M. Conde Romero)/**M2 S2** Jeudi 18h-20h (M. Conde Romero)

**1 groupe unique à l'année (24h en tout, 4 x 2h au S1 et 8 x 2h au S2)**

(*M2, au S1, le 09/10, le 13/11, le 27/11 le 11/12*)

(*Au S1 en alternance avec A. L. Feuillastre*)

• **Antonio DE CAPMANY Y DE MONTPALAU, *Centinela contra franceses.***

-**M1 S2** Jeudi 10h30-12h (Mme Chevalier Cueto)

**(1h30 x 9 semaines)**

-**M2 S1** Vendredi 16h-18h (Mme Chevalier Cueto)/**S2** Jeudi 16h-18h (Mme Chevalier Cueto)

**1 groupe unique à l'année (24h en tout, 4 x 2h au S1 et 8 x 2h au S2)**

Contrôle des connaissances en M1 : Composition décembre et mars (2 évaluations). Durée totale : 6 heures (incluant l'épreuve de traduction)

Contrôle des connaissances en M2 : Composition décembre et février (2 évaluations). Durée totale : 6 heures (incluant l'épreuve de traduction)

## ● **EC M1/M2EIE103 - Analyse de supports**

Ensemble de cours visant au renforcement des savoirs disciplinaires et méthodologiques pour préparer les 2 épreuves écrites d'admissibilité reposant sur une analyse de dossiers, ainsi qu'à l'épreuve orale 1.

**En M1 Contrôle des connaissances** : Assiduité et pratique active (évaluation orale et écrite à chaque semestre)

- **Analyse iconographique**

**M1 : 2 heures x 9 semaines, groupe unique**

- S1 vendredi, 14h-16h (Mme Cristini)

**M2 : 2 heures x 4 semaines, groupe unique**

- S1 vendredi, 11h-13h (Mme Cristini)

Contrôle des connaissances : Assiduité et pratique active (évaluation orale et écrite).

- **Analyse filmique**

**M1 : 2 heures x 9 semaines, groupe unique**

- S2 vendredi, 13h-15h (M. Ramos Alquezar)

**M2 : 2 heures sur 4 semaines, groupe unique**

- S2 vendredi, 10h-12h, (Mme L. Pérez)

Contrôle des connaissances : Assiduité et pratique active (évaluation orale et écrite).

- **Analyse de documents de Civilisation**

**M1 : 2 heures x 9 semaines, un groupe unique**

- S1 Jeudi, 9h30-11h30 (Mme Feuillastre, Espagne)
- S2 Jeudi, 14h30-16h (Mme Jacquelard, Amérique)

**M2 : 2 heures sur 4 semaines, un groupe unique**

- S1 Vendredi, 14h-16h (Mme Jacquelard)

Contrôle des connaissances : Assiduité et pratique active (évaluation orale et écrite)

- **Explication de texte Littérature**

**M1 : 2 heures x 9 semaines à chaque semestre, un groupe unique**

- S1 Mercredi, 16h-18h (M. Roger, Littérature Amérique)
- S2 Mercredi, 16h-18h (Mme Cabrol, Littérature Espagne)

**M2 : 2 heures sur 4 semaines, un groupe unique**

- S2 Jeudi, 13h30-15h30 (Mme Breyse-Chanet)

Contrôle des connaissances : Assiduité et pratique active (évaluation orale et écrite).

- **Analyse de documents authentiques Audio-Vidéo**

**M1 : un groupe au choix 1h30 x 9 semaines sur un semestre**

- S1 Vendredi, 16h-17h30 (M. Ramos Alquezar)
- S2, Vendredi, 15h-16h30 (Mme O'Connor)

Contrôle des connaissances : Assiduité et pratique active (évaluation orale et écrite).

**M2 : 1 groupe unique, 14 heures annuelles (3 x 2h au S1 et 4 x 2h au S2)**

- S1 Jeudi, 18h-20h (Mme L. Pérez)
- S2 Vendredi, 10h-12h (Mme L. Pérez)

Contrôle des connaissances : Assiduité et pratique active (évaluation orale et écrite à chaque semestre).

**UE2 M1/M2ES03FU/M3ESQ13U Maîtriser les usages et les pratiques de la langue 4 Cours obligatoires**  
**Responsable Mme Anne Laure Feuillastre**

- **EC M1/M2EIE301/M3EIE103 – Traduction**

**M1 : 18 semaines à partir du 22 Septembre / M2 : 16 semaines à partir du 29 septembre.**

- **Version**

**M1 : 1h30 x 18 semaines, groupe unique**

- S1 Mercredi 9h30-11h (M. Faye)
- S2 Mercredi, 14h30-16h (M. Faye)

**M2 : un groupe unique chaque semestre (8 heures au S1 et au S2)**

- S1 Jeudi, 16h-18h (Mme Gafsi)
- S2 Vendredi, 16h-18h (Mme Weber)

- **Thème**

**M1 : 1h30 x 18 semaines**

- S1 Jeudi, 11h30-13h (Mme Feuillastre)
- S2 Jeudi, 12h-13h30, salle (N. Garzón Pachón/Raquel Ferrón)

**M2 : 1 groupe par semestre (2 groupes de 4 x 2h)**

**S1** Jeudi, 13h30-15h30 (Mme Feuillastre)

*(En alternance avec M. Carlos Romero)*

**S2** Vendredi, 13h30-15h30 (Mme Feuillastre)

*(En alternance avec Mme Laget)*

Contrôle des connaissances : Thème et Version en décembre et mars inclus dans l'épreuve de 6h (M1). Décembre et février (M2)

● **EC M1/M2EIE302/M3EIE104** –Grammaire/Faits de Langue

**M1 : 18 semaines à partir du 22 Septembre / M2 : 16 semaines à partir du 29 septembre**

● **Grammaire/Faits de Langue**

- **M1:** S1/S2 : Jeudi 16h-18h (Mme Lavaud) (2h sur 9 semaines)
- **M2:** S1 : vendredi 14h-15h, (Mme Weber)/ S2 : vendredi 12h30-13h30 (Mme Weber) (1 h sur 7 semaines chaque semestre)

Contrôle des connaissances : M1 : examen écrit (décembre et mars) Durée : 1 heure  
M2 : examen écrit en décembre et février. Durée : 1 heure

**Bloc 4 M1ES05FU/M3ESQ15U Ouverture internationale et/ou renforcement disciplinaire** (uniquement M1 MEEF)

**1 Cours obligatoire**

**Responsable Mme Corinne Mencé-Caster**

Enseignement combinable ou non avec la mobilité internationale pour un volume de cours de **15h (si combinable) ou de 30h TD (si non combinable)**.

Renforcement disciplinaire : 3 choix possibles

1. Un cours de Culture hispanique : **S1 Mercredi, 14h-16h** (R. Ferrón)/  
**S2 Mercredi, 11h-13h M. Montenegro** [7 semaines]
2. Un cours de traduction du Master Recherche (voir ci-dessous)
3. Un cours/séminaire du Master Recherche (voir ci-dessous)

(Pour plus de précisions, voir la brochure et les fiches horaires du Master Recherche)

**OPTION « ESPAGNOL »**

**MASTER 1**

**SEMESTRE 1 – 1SMES001 (à actualiser)**

**UE1 - Enseignements disciplinaires MU1ES1EF ⇨ ECTS 8**

**M1ESM201 : Littérature XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup>**

<b>Cours général</b>	<b>Modalités de contrôle</b>
Durée : 1h30 Maria ZERARI-PENIN	Contrôle écrit
<b>Programme</b>	
<p><b>Don Quijote (II) : œuvre tardive (?). Esthétique, implications et enjeux de la Seconde partie de <i>Don Quichotte de la Manche</i> (1615)</b></p> <p><b>Brève présentation</b></p> <p>Le cours s'attachera à étudier la Seconde partie de <i>Don Quichotte</i> à travers la question de l'œuvre tardive telle que l'a envisagée la critique contemporaine, de Gaëtan Picon (<i>Admirable tremblement du temps</i>) à Edward Said (<i>Du style tardif</i>), entre autres penseurs d'envergure. Après une mise en avant de la notion même de « style tardif » et une présentation générale du chef-d'œuvre cervantin, nous en examinerons la Seconde partie, laquelle fut publiée un an avant la disparition de son auteur, tenu pour « <i>poetón viejo</i> » par lui-même comme par ses rivaux et ses détracteurs. Ainsi, nous nous attacherons à faire « entendre » les extraits de ce dernier <i>Quijote</i> dans la perspective de l'esthétique du tardif, de ses implications biographiques et de ses enjeux artistiques.</p> <p><b>Éléments de bibliographie</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Cervantes, Miguel de, <i>Don Quijote de la Mancha</i>, Francisco Rico (ed.), Ed. del Insituto Cervantes. <a href="https://www.cervantesvirtual.com/obra/don-quijote-de-la-mancha">https://www.cervantesvirtual.com/obra/don-quijote-de-la-mancha</a></li> <li>- Canavaggio, Jean, « De la dédicace au prologue du <i>Persiles</i> : le fin mot de Cervantès », in Maria Zerari (dir.), <i>Le fin mot : œuvres dernières, œuvres testamentaires dans les lettres espagnoles au XVII<sup>e</sup> siècle, e-Spania</i>, [En ligne], n° 18, juin 2014, <a href="https://doi.org/10.4000/e-spania.23513">https://doi.org/10.4000/e-spania.23513</a></li> <li>- Said, Edward W., <i>Du style tardif. Musique et littérature à contre-courant</i>, Arles, Actes Sud, 2012.</li> <li>- Zerari, Maria, « Fleurs de cimetière : Réflexions sur l'œuvre ultime, le "style tardif" et le "style de vieillesse" », in M. Zerari (dir.), <i>Le fin mot : œuvres dernières, œuvres testamentaires dans les lettres espagnoles au XVII<sup>e</sup> siècle, e-Spania</i>, [En ligne], n° 18, juin 2014, <a href="https://doi.org/10.4000/e-spania.23492">https://doi.org/10.4000/e-spania.23492</a></li> </ul>	

**M1ESM202 : Civilisation de l'Amérique Latine contemporaine (XIX<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup>)**

<b>Cours général</b>	<b>Modalités de contrôle</b>
Durée : 1h30 Laura BRONDINO	Contrôle écrit
<b>Programme</b>	
<p><b>Politique et société au Mexique 1870-1930 : de l'ordre oligarchique à l'ordre révolutionnaire</b></p> <p><b>Brève présentation</b></p> <p>Le cours vise à offrir aux étudiants un panorama des problématiques socio-politiques au cœur de la construction du Mexique contemporain. Ces problématiques se sont nouées tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle à partir des principes libéraux fondateurs de la modernité politique. Au cours de la période proposée, à cheval entre le XIX<sup>e</sup> siècle et le XX<sup>e</sup> siècle, de nouveaux enjeux historiques ont mené à la réélaboration des notions de liberté et de démocratie. Les projets, débats et conflits autour de ces notions clés seront abordés à partir de l'analyse de documents de la période.</p> <p><b>Éléments de bibliographie :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Hale, Charles, « Ideas políticas y sociales en América Latina, 1870-1930 » in Bethell, Leslie, <i>Historia de América Latina</i>, Barcelona, Crítica, 1991.</li> <li>- Kuntz Ficher, Sandra (dir.), <i>México. La apertura al mundo – T. 3</i>, Madrid, Fundación Mapfre/Santillana, 2012.</li> <li>- <i>Nueva Historia General de México</i>, México, El Colegio de México, 2010.</li> <li>- Zanatta, Loris, <i>Historia de América Latina. De la colonia al siglo XXI</i>, Buenos Aires, Siglo XXI, 2012, chaps. 1-6.</li> </ul>	

**M1ESM211 : Version**

Cours général	Modalités de contrôle
Durée : 2h Julien ROGER / Álvaro ALCÁZAR	Contrôle écrit

**M1ESM212 : Thème**

Cours général	Modalités de contrôle
Durée : 2h Thomas FAYE / Raquel GÓMEZ PINTADO	Contrôle écrit

**M1ESM251 : Littérature de l'Espagne classique**

Séminaire	Modalités de contrôle
Durée : 2h Maria ZERARI-PENIN	Mini-mémoire et/ou travail oral ou écrit

**Programme**

« *Yo nací libre* » : voix, figures et parcours féminins dans l'œuvre cervantine : de *Numance* (ca. 1585) à *Don Quichotte de la Manche* (1615).

**Brève présentation**

Le séminaire portera sur le personnage féminin tel qu'il se présente dans l'œuvre de Cervantès, en mettant l'accent sur le discours qu'il y tient sur lui-même mais aussi sur celui qui y est tenu sur lui. Pour ce faire, nous mettrons en lumière une série d'héroïnes, lesquelles traversent l'œuvre cervantine suivant différentes modalités d'écriture, depuis (entre autres) la tragique *Numance* jusqu'au comique *Don Quichotte de la Manche*. Au miroir des différents textes envisagés et des différents exemples étudiés, la question du supposé féminisme, *avant la lettre*, de Cervantès sera ainsi examinée aussi bien en termes littéraires qu'historiques.

**Éléments de bibliographie**

[Les différents textes étudiés seront regroupés dans une anthologie distribuée en cours]

- Cruz, Ana J., « Los estudios feministas en la literatura del Siglo de Oro », AISO, Actas II, 1990, [https://cvc.cervantes.es/literatura/aiso/pdf/02/aiso\\_2\\_1\\_022.pdf](https://cvc.cervantes.es/literatura/aiso/pdf/02/aiso_2_1_022.pdf)
- Montero Reguera, José, « Mujer, erotismo y sexualidad en el *Quijote* », *Anales cervantinos*, n° 32, 1994, pp. 98-116, <https://doi.org/10.3989/anacervantinos.1994.282>
- Porro Herrera, M<sup>a</sup> Josefa, "Mujer sujeto"/"Mujer objeto" en la literatura española del Siglo de Oro, Málaga, Atenea/Universidad de Málaga, 1995.
- Schwartz Lerner, Lía, « "Mulier...milvinum genus": La construcción de personajes femeninos en la sátira y la ficción áureas », *Homenaje al profesor Antonio Vilarova*, Barcelona, PPU, vol. I, 1989, pp. 629-647

**M1ESM252 : Littérature espagnole contemporaine**

Séminaire	Modalités de contrôle
Durée : 2h Laurence BREYSSE-CHANET	Mini-mémoire et/ou travail oral ou écrit

**Programme**

**Les savoirs de l'écriture. Écrire et traduire, une approche vivante de la poésie espagnole contemporaine (Manuel Álvarez Ortega).**

**Brève présentation**

Découverte de l'œuvre du poète espagnol de Cordoue Manuel Álvarez Ortega (1923-2014), pour inscrire le séminaire dans le cycle des célébrations internationales du Centenaire du poète, dont un hommage en Sorbonne le 20 octobre 2023. Il s'agira par notre travail de joindre pratique critique et réflexive et pratique de la traduction, pour comprendre comment se fait le travail vivant de cette voix.

### Éléments de bibliographie

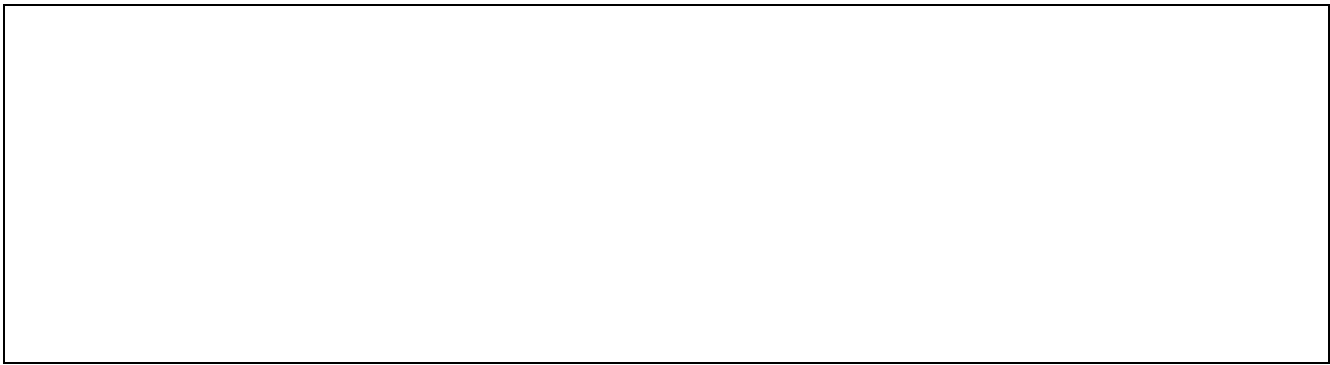
- CASADO, Miguel, *La poesía como pensamiento*, Madrid, Huerga y Fierro, 2003.
- JENNY, Laurent, *La parole singulière*, Préf. Jean Starobinski, Belin, 1990.
- MAULPOIX, Jean-Michel, *La poésie comme l'amour. Essai sur la relation lyrique*, Paris, Mercure de France, 1998.
- THÉLOT, Jérôme, *Le travail vivant de la poésie*, Encre Marine, Les Belles Lettres, 2013.
- Revue *Ínsula*, «Manuel Álvarez Ortega: La claridad y su sombra», n°915, Mars 2023.

## M1ESM253 : Géopolitique des mondes ibériques contemporains

Séminaire	Modalités de contrôle
Durée : 2h David MARCILAHCY	Mini-mémoire et/ou travail oral ou écrit
Programme	
<b>Espaces et pouvoirs : les territoires ibéro-américains</b>	
<b>Brève présentation</b>	
<p>Ce séminaire visera à interroger la construction et l'évolution des États ibéro-américains dans leurs relations les uns avec les autres et par rapport aux autres : configurations territoriales, exploitation des ressources, conflits frontaliers, accords internationaux, dynamiques migratoires, politiques d'intégration, tels seront quelques-uns des axes qui guideront notre réflexion à travers l'étude de cartes, de discours, de décisions politiques qui ont façonné les relations internationales et les imaginaires construits dans et autour de ces espaces. Tantôt alliés, tantôt rivaux, tantôt insérés dans le reste du monde, tantôt ostracisés ou se percevant comme tels, l'Espagne et les pays d'Amérique latine seront pensés dans leurs relations avec les états voisins, en Europe et en Amérique, ainsi que dans leurs insertions, au sein d'ensembles plus larges que leurs strictes frontières nationales.</p> <p>L'approche géopolitique permettra d'appréhender les enjeux des stratégies économiques, diplomatiques et des rapports de force entre les États. Elle permettra de clarifier leurs objectifs nationaux et/ou régionaux et de mieux comprendre ce qui se joue, aussi, dans l'actualité.</p>	
<b>Éléments bibliographiques</b>	
<ul style="list-style-type: none"><li>- Catherine Augagneur et al., <i>Les Amériques (histoire, géographie et géopolitique du monde contemporain)</i>, Paris, Bréal, 2012.</li><li>- Pascal Boniface, <i>La géopolitique</i>, Paris, Eyrolles, 2014.</li><li>- Atilio Borón, <i>América Latina en la geopolítica del imperialismo</i>, Guipúzcoa : ed. Hiru, 2013.</li><li>- Peter Gowan, <i>La apuesta por la globalización : la geoeconomía y la geopolítica del imperialismo euro-estadounidense</i>, Madrid : Akal, 2000.</li><li>- Barbara Loyer et Nacima Baron, <i>L'Espagne en crise(s) : une géopolitique au XXIe siècle</i>, Paris, Armand Colin, 2015.</li><li>- Alain Musset et Jean-Yves Piboubès (dir.), <i>Géopolitique des Amériques</i>, Paris, Nathan, 2017.</li></ul>	
<b>REMARQUE IMPORTANTE POUR L'INSCRIPTION À CE SÉMINAIRE :</b>	
<p>Le séminaire de Géopolitique, mutualisé avec le Master Professionnel, n'est ouvert aux étudiants du Master Recherche qu'aux semestres 1 et 3. L'inscription à ce séminaire est limitée à un seul semestre par étudiant(e) sur les deux années du diplôme. Un <i>numerus clausus</i> de 10 étudiants du Master recherche (S1 et S3 confondus) est fixé, afin que l'effectif total ne dépasse pas les trente étudiants.</p> <p>(Séminaire en langue espagnole).</p>	

## M1ESM254 : Littératures de l'aire catalane

Séminaire	Modalités de contrôle
Durée : 2h Monique GUELL	Mini-mémoire et/ou travail oral ou écrit
Programme	
<b>Littératures de l'aire catalane</b>	
<b>Traversées du rural</b>	
<b>Brève présentation</b>	
<p>À travers l'analyse textuelle de deux romans, le séminaire interrogera différentes modalités scripturales d'un renouveau littéraire de la ruralité.</p>	
<b>Éléments de bibliographie</b>	
<ul style="list-style-type: none"><li>- Irene Solà, <i>Canto jo i la muntanya balla</i>, Barcelona, Anagrama, 2019.</li><li>- Francesc Serés, <i>La pell de la frontera</i>, Barcelona, Quaderns Crema, 2014.</li></ul> <p>La langue du séminaire est le français, le catalan ou l'espagnol. Les œuvres originales en catalan ont été traduites en français ou en espagnol.</p>	



### M1ESM255 : Littérature de l'Amérique latine contemporaine

Séminaire	Modalités de contrôle
Durée : 2h Ina SALAZAR	Mini-mémoire et/ou travail oral ou écrit
Programme	
<b>La novela hispanoamericana y los bordes de la ficción</b>	
<b>Brève présentation</b>	
Nous allons nous pencher sur la manière dont le roman hispano-américain peut s'installer dans des zones incertaines et limites qui interrogent ce qu'on entend par fiction, tant du point de vue de la création que de la lecture, et par là même la fonction assignée actuellement à la littérature.	
<b>Éléments de bibliographie</b>	
Mario Levrero, <i>El discurso vacío</i> , Ed. Debols 2009.	
Eduardo Halfon, <i>Canción</i> , Libros del Asteroic	
Selva Almada, <i>Chicas muertas</i> , Penguin Random House, 2018.	
-	

### M1ESM257 : Civilisation de l'Espagne contemporaine

Séminaire	Modalités de contrôle
Durée : 2h David MARCILHACY	Mini-mémoire et/ou travail oral ou écrit
Programme	
<b>L'Espagne démocratique face à son passé : enjeux mémoriaux et historiographiques</b> <b>Brève</b>	
<b>présentation :</b>	
En 2007 et 2022, l'Espagne a adopté deux lois mémorielles relatives à la Guerre civile et la dictature franquiste, tandis que les dépouilles mortelles de Francisco Franco et José Antonio Primo de Rivera étaient retirées de la basilique du Valle de los Caídos. Bénéficiant d'un large écho dans le débat public, le thème de la mémoire collective suscite aussi un intérêt croissant dans l'historiographie depuis quelques décennies. Le séminaire tentera d'éclairer le débat qui, depuis les années 1990, agite l'Espagne autour de ce qu'on appelle la « mémoire historique », qui fait référence à un passé traumatique marqué par la violence et la répression qui s'étend de 1936 jusqu'en 1977. La démarche consistera à s'interroger sur ces notions complexes (histoire, mémoire, etc.) et à réfléchir aux utilisations politiques et idéologiques du passé dans un contexte de polarisation de l'opinion publique. (Séminaire en langue espagnole ouvert aux non-spécialistes).	
<b>Éléments de bibliographie :</b>	
- Paloma AGUILAR, <i>Políticas de la memoria y memorias de la política</i> , Madrid, Alianza Editorial, 2008.	
- Ricardo GARCÍA CÁRCEL, <i>La herencia del pasado: las memorias históricas de España</i> , Barcelona, Galaxia Gutenberg, 2011.	
- Santos JULIÁ, <i>Memoria de la guerra y del franquismo</i> , Madrid, Taurus Ediciones, 2006.	
- Enzo TRAVERSO, <i>Le passé, mode d'emploi : Histoire, mémoire, politique</i> , Paris, La Fabrique, 2005.	

### M1ESM259 : Civilisation de l'Amérique latine contemporaine

Séminaire	Modalités de contrôle
	Mini-mémoire

Durée : 2h Françoise MARTINEZ	et/ou travail oral ou écrit
----------------------------------	-----------------------------

**Programme**

**La peine de mort en Amérique latine**

**Brève présentation**

C'est une thématique à la fois grave et banale -au sens où tout le monde a des idées sur la question- que nous allons travailler dans une perspective d'histoire connectée de l'Amérique latine : la peine de mort.

Dans l'actualité, les pays d'Amérique latine ont presque tous aboli la peine de mort : certains depuis la fin du XIXe siècle, d'autres de façon beaucoup plus récente après avoir transféré sa réalisation de la place publique aux prisons ou après avoir largement espacé les exécutions réelles. Le Guatemala l'a partiellement abolie en 2017, Cuba l'a maintenue dans les textes mais ne l'applique plus depuis 15 ans. À l'inverse, des cas de justice communautaire peuvent avoir recours à la peine de mort, en marge des législations nationales qui théoriquement l'ont abolie.

Punir qui, comment, où, jusqu'où et pourquoi faire. Si en France un imaginaire collectif s'est construit, à ce sujet, avec 1982 et de la figure de Robert Badinter, ces histoires sont plus méconnues et beaucoup plus discontinues en Amérique latine. Ce séminaire se penchera sur cette histoire contemporaine non linéaire de la peine capitale, avec ses moments d'abolition et de réactivation. Il s'agira de confronter dans une histoire connectée, les discours (pénalistes ou abolitionnistes), les pratiques (méthodes et modalités) et les conjonctures politiques qui ont pu conduire à modifier les conditions d'application de la peine capitale. Cela permettra dès lors d'être en prise avec les préoccupations contemporaines de l'histoire judiciaire et des politiques de définition et du contrôle du délit.

**Éléments de bibliographie**

- Carbasse Jean-Michel, *La peine de mort*, Paris, PUF Que sais-je, 2016.
- Grivet Simon, *Tuer sans remords : une histoire de la peine de mort en Californie de la fin du XIXe siècle à nos jours*, thèse en libre accès, 2011.
- Elias Norbert, *La Civilisation des mœurs*, 1973 [ed originale 1939].
- Foucault Michel, *Surveiller et punir : Naissance de la prison*, Paris, Gallimard, 1975.
- Hurtado Pozo (dir.), *Pena de muerte y política criminal: doctrina, jurisprudencia, legislación*, Lima, Pontificia Universidad Católica del Perú - Universidad de Friburgo Suiza, 2008.

**(Séminaire en langue espagnole ouvert aux non-spécialistes)**

**M1ESM260 : Linguistique hispanique et romane**

<b>Séminaire</b>	<b>Modalités de contrôle</b>
Durée : 2h Corinne MENCÉ-CASTER	Mini-mémoire et/ou travail oral ou écrit

**Programme**

**Changer de pronoms allocutifs (« tu /vous » vs « tú/usted/vos/ustedes/vosotros ») en changeant de pays : interlocution, interactions et identités sociales dans les mondes hispaniques et francophones**

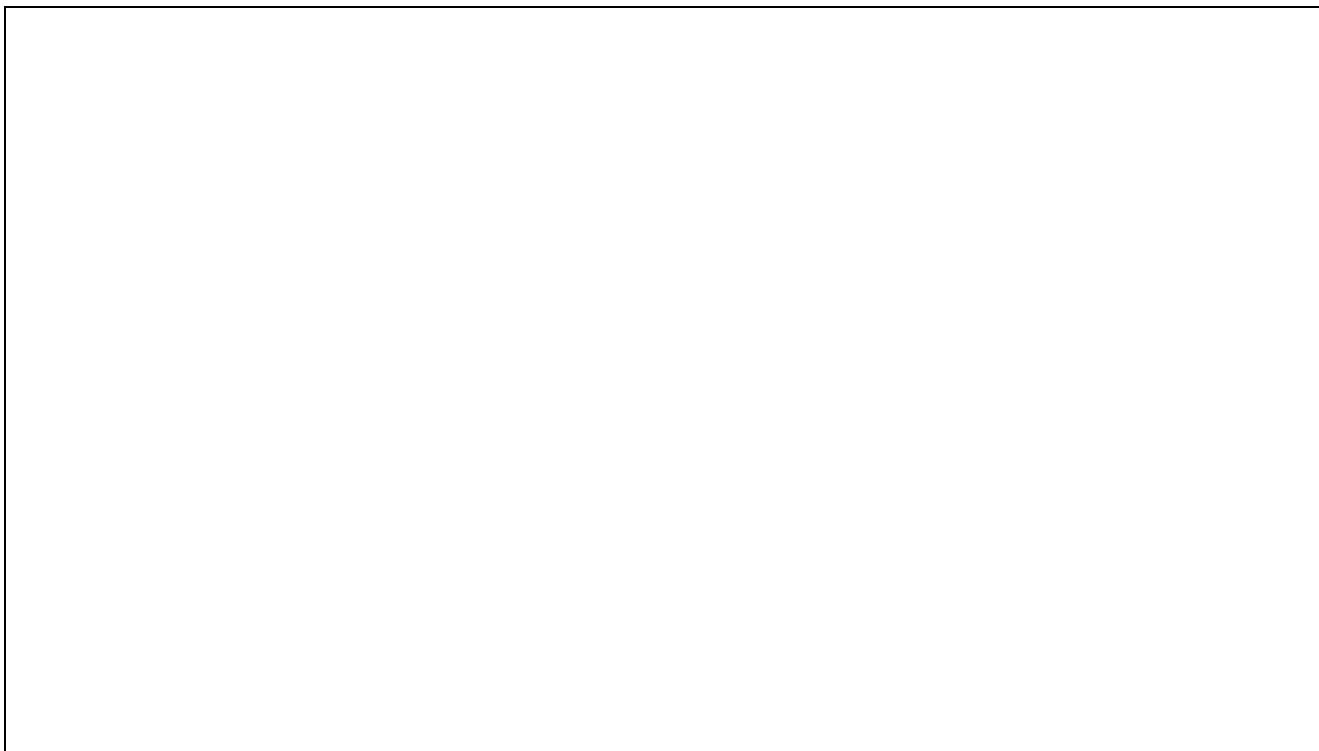
**Brève présentation**

L'espagnol et le français ont des systèmes de la personne allocutive différents mais qui ont des points de convergence au regard de la reconnaissance d'un traitement de politesse et d'un traitement de familiarité. Pourtant les choses sont loin d'être aussi claires dans le fonctionnement de ces systèmes.

Ce séminaire entend ouvrir un espace de réflexion sur la dimension sociolinguistique et socio-pragmatique des interactions entre locuteur et allocutaire afin d'examiner comment la prise en compte du contexte, des codes socioculturels, de l'âge, de l'intention pragmatique vient modifier le fonctionnement attendu du système de la personne allocutive. Il s'agira de réfléchir aux notions de « distance sociale », de « familiarité », de « courtoisie » et de voir comment les nouvelles socialités « numériques », les fractures intergénérationnelles et les mutations dans le monde du travail ont pu bousculer les normes jusqu'alors en vigueur. Il sera aussi question de mettre en contraste les « norme(s) d'usage » des pronoms allocutifs entre les espaces européens et d'Amérique latine et d'essayer de comprendre les raisons historiques de ces variations diatopiques.

**Éléments de bibliographie :**

- R. WATTS, « Linguistics, Politeness and politic behaviour: reconsidering claims for universality », Berlin, Gruyter, 1992, p. 21-42.
- HUMMEL, B. KLUGE, M.E VÁZQUEZ LASLOP, « Formas y fórmulas de tratamiento en el mundo hispánico, *Revista internacional de Lingüística iberoamericana*, 2011, p. 262-268.
- M. DÍAZ-CAMPOS, *Introducción a la sociolingüística hispánica*, Malden M.A, Wiley, 2014.
- J.M. DEWAELE, « Vouvoiement et tutoiement en français natif et non-natif. Une approche sociolinguistique et interactionnelle », *La Chouette* (33), 2002 [online].
- W. LABOV, « The Intersection of Sex and Social Class in the Course of Linguistic Change », *Language and variation change*, 1990, n° 2, p. 205-254.



### M1ESM261 : Arts visuels

Cours séminaire	Modalités de contrôle
Durée : 1h30 Joaquín MANZI / Sergi RAMOS ALQUEZAR	Mini-mémoire et/ou travail oral ou écrit

#### Programme

##### Le documentaire à la première personne en Amérique latine

###### Brève présentation

Ce séminaire se propose de définir le tournant autobiographique du documentaire à partir d'un corpus de films sortis en Amérique Latine durant le XXI<sup>e</sup> siècle. Parallèlement à la "conversion digitale", des réalisateurs appartenant à des générations différentes ont consacré des films à des questions d'actualité à la fois intimes et sociales, basculant souvent entre histoire familiale et histoire nationale. Suivant les formes dédoublées et hybrides, il s'agit également de renouveler le regard documentaire à partir de l'expression du moi, dans une démarche qui croise d'autres approches, comme le journal intime ou encore l'autofiction.

###### Éléments de bibliographie

- Didi-Huberman, Georges, *Remontages du temps subi. L'œil de l'histoire 2*, Minuit, 2010.
- Manzi, Joaquín, « La part de la fiction. A propos de quelques documentaires argentins », *Caravelle* n° 92, septembre 2009, p.13-48.
- Niney, François, *L'épreuve du réel à l'écran. Essai sur le principe de réalité documentaire*, de Bœck, Bruxelles, 2002.
- Piedras, Pablo, *El cine documental en primera persona*, Buenos Aires, Paidós, 2014.

### M1ESM262 : Littérature et civilisation de l'Espagne médiévale

Séminaire	Modalités de contrôle
Durée : 2h Hélène THIEULIN-PARDO	Mini-mémoire et/ou travail oral ou écrit

#### Programme

##### Peurs médiévales : anatomie d'une émotion (péninsule Ibérique, XIe-XVe siècle)

###### Brève présentation

Il s'agira, dans le cadre de ce séminaire, de s'intéresser aux diverses façons dont les femmes et les hommes du monde ibérique médiéval pensent, décrivent et représentent la peur. On s'intéressera à diverses sources (juridiques, religieuses, historiques et iconographiques) mettant en scène cette émotion et on cherchera à en déterminer les principaux enjeux.



## Repenser l'Histoire des Amériques depuis les marges (1) : Le nord de l'Amérique espagnole. Le monde amérindien sous la pression coloniale (XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle).

### Brève présentation

Au-delà de la vallée centrale de Mexico, cœur de l'empire Aztèque préhispanique, le nord de la vice-royauté de la Nouvelle-Espagne, était perçu par les Espagnols comme un espace de « frontière » dans la mesure où les fronts de guerre avec les sociétés amérindiennes restèrent ouverts pendant toute la période coloniale. En effet, sur cette immense superficie territoriale – qui comprend le sud des Etats-Unis actuels –, la fragmentation, l'instabilité et la discontinuité impériale étaient la norme en raison du manque de moyens du dispositif colonial et des résistances multiformes conditionnées en bonne partie par l'organisation sociopolitique relativement horizontale des amérindiens.

Si toute une lignée historiographique a construit l'histoire et l'identité de ces espaces en termes de marginalité, les études des trois dernières décennies, étayées par les recherches archéologiques et anthropologiques, montrent bien leur centralité dans le champ de l'innovation sociopolitique. D'une part, on y voit se développer les techniques de contrôle des populations propres à la « modernité » occidentale et l'exacerbation de la violence qui les accompagne. D'autre part, les « frontières » ont constitué des espaces d'échanges – souvent déterminés dans la forme et dans le fond par les groupes indigènes –, marqués par une grande porosité et fluidité sociale cristallisées dans des processus de métissage et d'ethnogenèse.

### Éléments de bibliographie

- GRAEBER, David & WENGROW, David, *Au commencement était... Une nouvelle histoire de l'humanité*, LLL, 2021.
- CALVO, Th, « El norte de México, « la otra frontera » : hispanización o americanización (siglos XVI-XVIII) », dans *Historias*, 45, abril 2000, 21-43.
- *The Oxford Handbook of borderlands of the Iberian world*. Edited by Danne A. LEVIN ROJO and Cynthia RADDING, Oxford University Press, 2019
- PÉREZ GERARDO, Diana Roselly, *Vivir en los márgenes*, UNAM, México, 2021.

# Année universitaire 2025/2026

## Dates utiles

**Conférence de rentrée de l'INSPÉ destinée aux Étudiants de M1 MEEF :**  
2 septembre 2025 sur le site de Molitor (10h)

**Réunion de Rentrée MEEF : vendredi 5 septembre 2025, 10h-11h, en ligne (un lien zoom sera communiqué ultérieurement sur l'ENT)**

## DÉBUT DES COURS

**M1** : Lundi 22 septembre 2025 / **M2** : Lundi 29 septembre 2025

**Semaines sans cours** : du lundi 20 octobre au dimanche 2 novembre 2025 (vacances M1/M2)  
du lundi 3 novembre au dimanche 9 novembre 2025 (M2) du lundi 22 décembre au dimanche 04 janvier 2026 (vacances M1) du lundi 15 décembre au dimanche 04 janvier 2026 (vacances M2)

## PARTIELS (NOTES DES SEMESTRES)

**Épreuve de Composition et traduction 1**  
Samedi 6 décembre 2025 9h-15h (M1/M2)

**Épreuve de Composition et traduction 2**  
Samedi 7 février 2026 9h-15h (M2)

**Épreuve de Composition et traduction 2**  
Samedi 21 mars 2026 9h-15h (M1)

## STAGES

### Master 1 :

- du lundi 17 novembre au samedi 29 novembre 2025
- du lundi 5 Janvier au samedi 17 Janvier 2026
- du lundi 6 avril au samedi 18 avril 2026

**Master 2** : Stage filé tiers temps

## VACANCES UNIVERSITAIRES (Sorbonne Université)

- Automne : du lundi 27 octobre au dimanche 2 novembre 2025
- Noël : du lundi 22 décembre au dimanche 4 Janvier 2026
- Hiver : du lundi 2 mars au dimanche 8 mars 2026
- Printemps : du lundi 20 avril au dimanche 3 mai 2026